

le jeudi 18 décembre 2003

13 h

Prière.

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la région de Charlo, qui demandent de l'aide financière pour réparer les dommages causés à leurs biens par les tempêtes du 15 octobre et du 12 novembre 2003. (Pétition 17.)

---

M. Burke (Fredericton-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Fredericton, qui demandent que le gouvernement considère comme priorité numéro un la construction de la rampe de sortie manquante du côté nord du pont de la rue Westmorland. (Pétition 18.)

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Volpé :

*27, Loi supplémentaire de 2003-2004 (1) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

---

M. Foran donne avis de motion 66 portant que, le mardi 30 décembre 2003, appuyé par M. Murphy, il proposera ce qui suit :

attendu que le corps de police de Moncton a été dissout et remplacé par la GRC en 1998;

attendu qu'un différend se poursuit au sujet des caisses de retraite des anciens membres du corps de police de Moncton;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à effectuer une vérification afin de déterminer l'entente explicite ou implicite en vigueur au moment du transfert ou à un moment ultérieur relativement au calcul des montants des prestations de retraite.

---

M. Kenny donne avis de motion 67 portant que, le mardi 30 décembre 2003, appuyé par M. Arseneault, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les projets soumis aux ADEC et à la Société de développement régional au titre du Fonds de développement économique communautaire, du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 18 décembre 2003, ainsi que la valeur de chaque projet.

---

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, si le consentement unanime est accordé pour passer outre à l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier le budget de capital du ministère de la Santé et du Mieux-être, se forme ensuite en Comité plénier pour étudier les projets de loi 8, 9, 10, 11 et 12 et, si le temps le permet, se reforme en Comité des subsides afin d'étudier le volume II du budget supplémentaire pour 2002-2003.

---

Il est unanimement convenu de modifier l'ordre du jour et de passer outre à l'étude des motions émanant des députés, à laquelle deux heures étaient réservées.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET DE CAPITAL  
2004-2005

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE	
Hôpitaux publics - Biens d'équipement . . . . .	13 723 000
Renouvellement des soins de santé . . . . .	16 750 000

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Holder.

Après l'étude du projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités*, le président du comité met aux voix la motion portant rapport du projet de loi sans amendement. La motion est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 26

l'hon. M <sup>me</sup> Blaney	M. Sherwood	l'hon. M. Huntjens
l'hon. E. Robichaud	l'hon. M. Steeves	M. Betts
l'hon. M. Mesheau	l'hon. M <sup>me</sup> Dubé	M. Malley
l'hon. M. Volpé	l'hon. M <sup>me</sup> Poirier	M. Williams
l'hon. M. Lord	l'hon. M. Ashfield	M. Carr
l'hon. M. Green	l'hon. M. Fitch	M. MacDonald
l'hon. M. Graham	l'hon. M <sup>me</sup> Fowlie	M. Stiles
l'hon. M. Mockler	l'hon. P. Robichaud	M. C. LeBlanc
l'hon. M <sup>me</sup> MacAlpine	l'hon. M. Alward	

CONTRE : 23

M. McGinley	M <sup>me</sup> Weir	M. Arseneault
M. Jamieson	M. Ouellette	M. Foran
M. MacIntyre	M <sup>me</sup> Robichaud	M. Albert
M. Allaby	M. Lamrock	M. A. LeBlanc
M. S. Graham	M. Targett	M. Paulin
M. Armstrong	M. Burke	M. Boudreau
M. Landry	M. Murphy	M. Brewer
M. Branch	M. Kenny	

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Holder, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités* ;
- 10, *Loi concernant l'impôt foncier sur les biens des universités* ;
- 11, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* ;
- 12, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec un amendement :

- 8, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h 14.